

**Procès-verbal de la séance du Conseil communal de Chésereux du jeudi 9 décembre 2004**

Présidence: M. Alfred Leyvraz, président.

M. Leyvraz souhaite la bienvenue pour cette séance qui a lieu exceptionnellement dans la salle des réunions du bâtiment communal. La secrétaire passe ensuite à l'appel.

Membres présents:	44
Membres excusés:	1
Membres absents:	0
Total membres assermentés:	45

Le président informe l'assemblée de la démission de Patrick Manduca. Au point 2, il y a donc deux sièges à repourvoir aujourd'hui : celui de Ginette Gonthier et celui de Patrick Manduca. L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal du 23 septembre 2004
2. Assermentation de deux nouveaux conseillers
3. Communications de la Municipalité
4. Préavis No 50/2004 : Demande d'admission à la bourgeoisie de la commune de Chésereux en faveur du requérant Gavin Healey
5. Préavis No 51/2004 : Adoption du budget communal pour l'année 2005
6. Préavis No 52/2004 : Construction d'une passerelle pour les piétons sur l'Asse au lieu-dit « Les Grandes Vignes » - Demande de crédit extrabudgétaire
7. Préavis No 53/2004 : Réaménagement du carrefour « Route de Chiblines - route de Grens » - Demande de crédit extrabudgétaire
8. Réponse municipale à la motion de M. Walter Louis Gubler visant à l'aménagement de « Zones 30 à l'heure » dans les quartiers résidentiels du village
9. Nominations statutaires
10. Propositions individuelles

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2004 :**

Il est approuvé à la majorité, avec 1 abstention.

## **2. Assermentation de deux nouveaux conseillers**

Alfred Leyvraz, Président, lit la lettre de démission de Patrick Manduca, celle de Ginette Gonthier ayant déjà été lue lors de la séance de septembre.

L'assemblée se lève pour l'assermentation de Monique Herren et d'Alexandre Rigamonti.

## **3. Communications de la Municipalité :**

Jacques Ansermet, Syndic :

- ❖ La fondation de l'Abbaye de Bonmont possède de petits livres incluant des faits historiques. Ceux-ci sont à rééditer : la commune a offert FR 5'000.- à la fondation. Elle entend ainsi faire un geste, l'abbaye se trouvant sur notre territoire et un budget étant prévu à cet effet.
- ❖ L'initiative « La parole aux communes » est une initiative constitutionnelle qui consiste à donner un droit de référendum aux communes (12'000 signatures nécessaires). Les conseillers qui le désirent sont invités à la signer. Une décision au niveau du canton peut donc être combattue directement par un référendum d'un dixième des municipalités du canton.

Hélène Lasser, Municipale :

- ❖ La route a été refaite entre la route de la Dôle et le réservoir. Un petit chevreuil en bois avait été volé, il a été refait grâce au talent d'un bûcheron, M. Jacot, et la bête se trouve de nouveau derrière le banc.

Christian Pierrehumbert, Municipal :

- ❖ Comme demandé, un miroir a été posé au carrefour de la route de Bonmont et la route de la Poste.
- ❖ 3 ébauches des entrées de village sont affichées sur des panneaux dans la salle.
- ❖ La Romande Energie a décidé d'enterrer la ligne électrique sur la route de Gingins. On a profité de remplacer les anciens candélabres en bois et de placer des luminaires du même style.
- ❖ La balayeuse est arrivée. La troisième brosse manquait : la machine a été renvoyée à Berne pour son installation. L'ancienne balayeuse a pu être évacuée gratuitement.
- ❖ Informations sur dépassements de vitesse : on remarque que les vitesses maximales sont moins élevées qu'avant. Détails sur le site internet de la commune.
- ❖ Dépassement de 7 % pour les travaux à la route de Bonmont (FR 141'000 contre 132'000.—) Raisons : treillis posé sur les fissures de l'ancien enrobé et surprise de trouver l'enrobé polluant, résidus et marquages supplémentaires.
- ❖ La Vy d'Etraz est terminée. Variante qui a permis de plus grandes économies. Pas de piste cavalière sur la longueur du golf.

## **4. Préavis No 50/2004 : Demande d'admission à la bourgeoisie de la commune de Chésereux en faveur du requérant Gavin Healey**

Alfred Leyvraz, Président, explique la procédure de votation. Le requérant et la presse sont priés de se retirer, le vote ayant lieu à huis clos et à bulletin secret.

Yvan Laurent, lit le rapport de la commission de naturalisation.

**Vote : le préavis est accepté à la majorité : 43 oui, 1 abstention, 0 avis contraire.**

### **5. Préavis No 51/2004 : Adoption du budget communal pour l'année 2005**

Jacques Ansermet, Syndic, apporte les précisions suivantes au budget 2005 :

- ❖ l'essentiel de l'effort se situe au niveau des finances et dans la sécurité sociale où les dépenses sont les plus importantes,
- ❖ augmentation de certains produits tels le revenu de l'impôt « personnes morales » et celui des gains immobiliers,
- ❖ le taux de 40 ct. étant nouveau, il est difficile de prévoir le montant des rentrées fiscales, sans avoir clôturé un exercice annuel complet.

Le rapport de la commission de gestion est lu par Walter Louis Gubler.

Questions :

Willy Dugrandpraz demande pourquoi le montant du revenu (FR 30'000) est si faible. Pourquoi ne pas placer dans des comptes à terme ou pour d'autres projets ?

*Jacques Ansermet, Syndic, répond qu'il s'agit d'un budget. Le taux est actuellement de 0.48 % (très bas). Si une proposition est faite par un conseiller ou membre de la commission de gestion, la Municipalité est ouverte. Pourquoi ne pas construire ?*

**Vote : le budget 2005 est adopté à l'unanimité.**

### **6. Préavis No 52/2004 : Construction d'une passerelle pour les piétons sur l'Asse au lieu-dit « Les Grands Vignes - Demande de crédit extrabudgétaire**

Jean-Marc Errecart lit le rapport de la commission ad hoc, Philippe Widmer celui de la commission de gestion.

Questions :

Willy Dugrandpraz demande pourquoi le chemin ne peut pas être élargi.

*Christian Pierrehumbert, Municipal, répond que le projet prévoit un trottoir sur le côté habité, puis un décalage par rapport au cimetière pour libérer une place de parc. Il n'y a aucun problème pour adapter le projet. D'ailleurs, la Municipalité projette aussi la réfection totale de la route de la Florettaz jusqu'à la Vy d'Etraz en y incluant l'élargissement.*

**Vote : le préavis No 52 est adopté à l'unanimité.**

### **7. Préavis No 53/2004 : Réaménagement du carrefour « Route de Chiblins - route de Grens » Demande de crédit extrabudgétaire**

Nicolas Schwab lit le rapport de la commission ad hoc, Patrick Addor celui de la commission de gestion.

Questions

Philippe Pellegrin désire savoir ce qui va se passer avec l'arrêt de bus côté Platanes et le parking sauvage à cet endroit. Avons-nous prévu des places supplémentaires en contrebas pour éviter ce parking.

*Christian Pierrehumbert, Municipal, répond que seulement 2 places supplémentaires pourraient être créées. Il en faudrait 10. L'accent est plutôt mis sur un chemin piétonnier. Quant à la sécurisation du chemin piétonnier tel que demandé par la commission ad hoc, ces souhaits sont réalisables. Le sont aussi les demandes d'arbres à tronc haut dans la partie sud pour une meilleure visibilité. Quant au passage pour piétons, il n'est pas encore acquis car les normes indiquent qu'il faut une moyenne de 100 traversées par heure sur une durée de 3-5 h, ou une moyenne de 50 traversées par heure pendant toute la journée. La Municipalité et l'ingénieur espèrent que ce passage sera malgré tout accepté.*

Georges Lacôte estime que les gens roulent de plus en plus au milieu de la route et partage la difficulté de croiser avec des chars et des remorques et le risque de crever des pneus en touchant les bordures.

*Christian Pierrehumbert, Municipal, répond que les bordures sont particulières et qu'il n'y aura pas de risque.*

Françoise Ramel renchérit en parlant de la mauvaise visibilité dans le carrefour.

Antoine Spillmann demande s'il est normal qu'une commission ad hoc donne son avis sur le coût de la réalisation.

*Alfred Leyvraz, Président, répond que la commission de gestion donne aussi son avis sur la bien facture du projet.*

*Jacques Ansermet, Syndic, remarque que si les voitures franchissent la bordure, elles n'iront pas sur le trottoir mais sur une zone verte. Il n'y aura plus d'éléments verticaux comme maintenant.*

Patrick Addor demande si ces cubes peuvent être loués, afin d'être testés à d'autres endroits.

*Christian Pierrehumbert, Municipal, répond qu'ils ont été achetés.*

**Vote : Le Préavis No 53/2004 est adopté à la majorité (1 avis contraire, 2 abstentions)**

#### **8. Réponse municipale à la motion de M. Walter Louis Gubler visant à l'aménagement de « Zones 30 à l'heure » dans les quartiers résidentiels du village**

Alfred Leyvraz, Président, indique qu'il s'agit soit d'accepter soit de refuser l'entrée en matière.

Walter Louis Gubler remercie la Municipalité pour son entrée en matière et la rapidité de la réponse.

Il prend acte des mesures contraignantes : le principe le plus important est que les choses se mettent en route.

Christian Pierrehumbert rajoute que les mesures semblent contraignantes mais sont plus administratives qu'autre chose. Un mandataire a été choisi pour s'occuper du dossier et le voyer a été contacté en ce qui concerne les mesures de vitesse.

**Vote : l'entrée en matière pour étude par la Municipalité est acceptée à la majorité (2 abstentions)**

#### **9. Nominations statutaires**

Quelques précisions du président, Alfred Leyvraz :

- ❖ L'adaptation à la nouvelle constitution cantonale prévoit que la législature se termine en juin 2006 et non fin 2005
- ❖ Les commissions qui sont **nommées** pour une législature (4 ans) fonctionnent **4 ½ ans** jusqu'en juin 2006. (naturalisation, recours en informatique, SIECGE, etc)
- ❖ Les commissions dont les membres sont élus **annuellement** (gestion, bureau) sont élues pour **1 année aujourd'hui et pour 6 mois fin 2005**. Les points du règlement du conseil communal qui fixent la nomination à 1 année ne peuvent être changés maintenant.
- ❖ **Président** : Alfred Leyvraz ne se représente pas et propose Philippe Pellegrin, vice président, il demande si un autre membre est intéressé par ce poste. Il n'y a pas d'autre candidat, Philippe Pellegrin accepte. Il est élu au bulletin secret : 42 voix, 2 blancs.
- ❖ **Vice Président** : Nicolas Schwab est élu au bulletin secret : 40 voix, 4 bulletins blancs.

❖ **Bureau :**

Victor Haesler et Philippe Bonny sont sortants.

Marie-Louise Antonin et Roland Oppliger deviennent scrutateurs.

Danièle Herren et Stéphane Zermatten deviennent suppléants.

Victor Haesler et Jean-René Lepezel se présentent. Tous deux sont élus à la majorité (2 abstentions)

❖ **Commission de gestion**

Walter Louis Gubler, Président, est sortant.

Patrick Addor et Philippe Widmer se représentent.

Antoine Spillmann ne désire plus continuer.

Charles Kipfer propose Dominique Fleury et Michel Dugrandpraz propose Pascal Steimer. Tous les deux acceptent. Ils sont élus à la majorité (1 abstention)

**10. Propositions individuelles**

- ❖ Philippe Pellegrin offre au président sortant, Alfred Leyvraz, un cadeau en signe de reconnaissance pour son engagement au sein du Conseil communal.
- ❖ Pascal Ansermet demande si un nettoyage « d'hiver » (taille de grosses branches entre autres) ne peut être effectué sur la route entre l'entrée du golf et la sortie direction Ouest La Rippe jusqu'au petit chalet. Le grand problème est le passage entre le banc public et le pont.  
*Hélène Lasser pense que ça n'appartient pas à la commune mais va se renseigner. Note est prise.*
- ❖ Patrick Barras demande si le projet d'accès à la déchetterie a avancé.  
*Christian Pierrehumbert, Municipal, répond qu'une première piste est suivie : une entreprise externe s'occuperait de la gestion du compost, la pose des branchages se ferait au fond de la déchetterie et tous les containers seraient réunis au milieu., parkings dans les côtés. Une réunion est prévue avec Gingins à ce sujet.*
- ❖ Charles Kipfer demande si l'éclairage public pouvait être amélioré sur la route de Grens  
*Christian Pierrehumbert répond que c'est un projet qui va être mené parallèlement avec le carrefour.*
- ❖ Jean-Marc Errecart ajoute qu'un trottoir pourrait être envisagé dans le cadre de ce carrefour en direction du local d'A. Guibert.  
*Christian Pierrehumbert, Municipal, répond qu'il y a des projets immobiliers sur cette parcelle et qu'un trottoir sera envisagé à ce moment-là. Pour le moment c'est une zone privée.*
- ❖ Roland Oppliger rappelle que l'éclairage public est inefficace lorsque les haies sont trop hautes (notamment au Courtillet)  
*Christian Pierrehumbert, Municipal, prend note du problème.*
- ❖ Antoine Spillmann a remarqué que les conducteurs de bus roulent beaucoup trop vite et demande à la Municipalité d'écrire à l'entreprise pour le signaler.  
*Christian Pierrehumbert, Municipal, répond que cela a déjà été fait et le sera encore une fois.*
- ❖ Edmond Granges parle au nom de ses voisins qui demandent un trottoir en direction de Grens  
*Christian Pierrehumbert, Municipal, répond que la route est étroite à cet endroit, mais que la demande peut être étudiée.*

Alfred Leyvraz informe que la boursière, Madame Monique Locatelli, distribue les jetons de présence 2004 à la sortie de la salle.

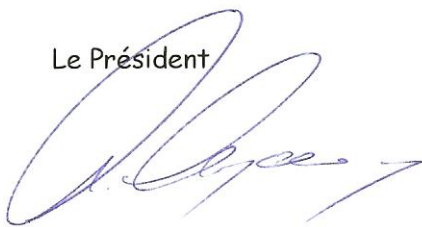
Il remercie tous les conseillers pour leur participation assidue au conseil, les membres qui ont œuvré dans les commissions, les scrutateurs, la secrétaire ainsi que la Municipalité avec laquelle le législatif entretient une excellente collaboration.

La prochaine séance du conseil aura lieu le **17 mars 2005**.

Jacques Ansermet, Syndic, remercie à son tour Alfred Leyvraz en lui promettant un geste plus concret au début de l'année 2005. Il remarque que si le Conseil fonctionne bien, c'est aussi dû au travail suivi de tous les municipaux, les employés, de la secrétaire communale, et de la boursière qu'il remercie.

Alfred Leyvraz clôt la séance en souhaitant à chacun un excellent appétit pour le premier repas de fin d'année du conseil communal.

Le Président



Alfred Leyvraz

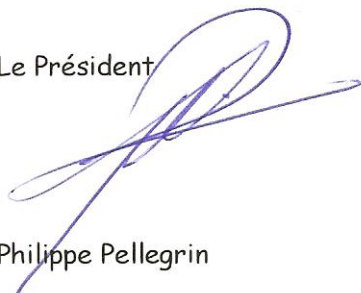
La secrétaire



Lilly Steimer

Procès-verbal approuvé à l'unanimité lors de la séance du conseil communal du 17 mars 2005.

Le Président



Philippe Pellegrin

La secrétaire



Lilly Steimer